



RAISON SOCIAL :

SAS Ecole de Conduite du Haut Val d'Oise

ADRESSE :

2 r Etienne Dolet 95340 PERSAN

COORDONNÉES:

09 81 25 03 33 -ec.hvo95@gmail.com-

Les conditions requises pour s'inscrire :

L'inscription au permis de conduire de la catégorie B est soumise à une condition d'âge.

En effet, vous devez avoir au minimum 17 ans le jour de votre inscription ou bien 15 ans si vous souhaitez préparer l'apprentissage de la conduite accompagnée.

Condition supplémentaire :

SIRET : 79945734600010 RCS PONTOISE –

TVA : FR05799457346

Agrément : E1409500070 – code NAF : 8553Z

NUMERO D'ACTIVITE 11950625395

Permis B

Public visé TOUS PUBLICS

Si vous avez des problèmes de santé, vous devrez vous soumettre à un contrôle médical auprès d'un médecin agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence.

La liste des médecins agréés est disponible dans les préfectures, sous-préfectures et dans les mairies de certaines communes. Elle peut également être consultée sur le site internet de votre préfecture.

Durée de la formation en nombre d'heure : Nom du candidat : Du au

Epreuve pratique

La formation dispensée, dans le cadre du permis B, au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013.

Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties

L'USAGER

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

PROGRAMME DE FORMATION

DEFINI PAR QUATRE COMPETENCES

COMPETENCE N° 1

- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.

- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPETENCE N° 2

- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule- environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.

COMPETENCE N° 3

- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

COMPETENCE N° 4

- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.



Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoir faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, lors de cette formation un outil pédagogique vous sera fourni, « le livret d'apprentissage * » va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage * ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (Cerfa 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les trente objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

Votre programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous aller apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évaluation.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez à vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Suivi de votre progression : Vous choisissez votre mode de fonctionnement pour suivre votre progression (date, croix X, textes...)

POURQUOI Raison	Vous permet de comprendre l'intérêt de la compétence enseignée
COMMENT Procédures	Votre moniteur vous accompagne dans les différentes étapes nécessaires à l'acquisition de la compétence.
RISQUES	Le risque zéro n'existe pas. De fait, il est important que vous appreniez, avec l'aide de votre moniteur, à évaluer le niveau de risque qui est ou non acceptable pour vous.
INFLUENCES de son entourage et son mode de vie	Votre moniteur vous apprendra à reconnaître ce qui influence ou peut influencer votre façon de conduire.
PRESSION exercées par la société : publicité, travail,...	Votre moniteur vous aidera à identifier les pressions sociétales qui peuvent parasiter vos choix et comportements.
AUTO EVALUATION Prise de conscience	Vous permet de faire le point sur ce que vous venez d'apprendre. Avez-vous compris l'intérêt de la compétence ? Vous estimez-vous capable de l'utiliser ? Pensez-vous la mettre en œuvre de manière systématique ?

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert Qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, **car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.**

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille.